

CADRE JURIDIQUE de l'ALERTE dans le SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

OBJECTIFS de la formation

- Comprendre la législation relative au droit d'alerte dans le secteur médico-social et social
- Identifier les besoins et les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des lanceurs d'alerte dans ce secteur

côté **PRATIQUE**

- 3 heures
- 5 à 20 participants
- Prérequis : aucun
- Tarif : nous consulter

CONTENU pédagogique

- Définitions juridiques
 - Cadre juridique de signalement propre au secteur du social et du médico-social et pré-existant à la loi Sapin II
 - Régime de protection issu de la loi Sapin II et des changements liés à la directive (UE) 2019/1937
 - Outils juridiques protecteurs en fonction du régime : loi Sapin II ou dispositifs sectoriels propres au SMS
 - Bonnes pratiques : entre devoir et option d'alerte en fonction du positionnement du « signalant »
 - Régime de responsabilité en fonction des acteurs et du canal de traitement
- Acteurs compétents pour le traitement des alertes
 - Cas pratiques